

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 9

Artikel: Un vagabond : portrait
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les réunions du congrès de Lausanne furent très agitées. Elles donnèrent à Louis Favrat l'occasion d'un de ses plus amusants articles patois. Voici comment, dans cet article, est présenté Victor Hugo, qui fut, l'on s'en doute bien, le principal ornement du congrès :

Cognaite-vo on certain Victor Hugo, ciqueu qu'a fê stu biau làivro dâi *Miserabillo*, iô lâi a : m.... por të, à la fin d'on tzapitre?... L'étaï perquie, miment que l'étaï dein lo comité, su l'estrade, contre la mouraille. L'ant fê veni, à cein que diant, po qu'on pouessè lo vouâti on iadzo, et l'est por cein que l'avant betâ lé d'amont. L'a l'air tout boun einfant, mâ s'einnoyivè on bocon, à cein que m'a paru. Po la leingua, n'est pas oncora tant fin, mâ on iadzo que tint la plionma, 'na rauma dè papâi ne l'âi monté rin, on derâi que fâ cein au mécanique.

La piquette.

Nous recevons la lettre suivante :

La Grand'Goille, 26 février 1901.

Messieurs les rédacteurs du *Conteur*,



Je lis dans les journaux quotidiens que le Syndicat des marchands de vin demande à l'autorité fédérale, à l'occasion du renouvellement des traités de commerce, d'interdire la fabrication et la vente de la piquette. Quel accueil recevra cette demande ? je ne sais ; mais j'espère bien qu'on ne m'empêchera pas de continuer à faire ce que j'appelle mon « champagne de ménage ». En voulez-vous la recette ? Elle est bien simple : du jus de groseilles bien mûres, du sucre et de l'eau dûment bouillie. Cela ne fait pas un breuvage capiteux comme les grands crus de Lavaux ou d'Yverne ; mais, piquette ou non, mon champagne est un régal pour toute la maisonnée ; il ne monte pas à la tête, ne délabre pas l'estomac et fait admirablement passer la soif. A la moisson, mes gens le préfèrent au vin le plus généreux. Voilà trente-cinq ans que j'en use et je m'en trouve admirablement. Inutile d'ajouter que je n'en fais pas un négoce.

En demandant qu'on proscrive de notre alimentation toutes les piquettes, les marchands de vin prêchent pour leur paroisse, c'est leur droit. Mais dites-moi donc avec quoi se désaltéreront les vigneron obligés, pour nouer les deux bouts, de vendre toute leur récolte, si on ne leur permet plus de fabriquer avec le marc de raisin quelque chose qui leur rappelle, ne fût-ce que de loin, le jus de la vigne ? Pourquoi ne pas interdire aussi l'usage de l'eau de seltz, du thé, du café ?

Je ne médis pas du vin ; j'en prends moi-même deux doigts chaque jour et je voudrais que chacun pût en user dans la mesure qui se concilie avec la santé, mais, au nom du ciel, qu'on me laisse faire mon champagne de ménage !

Votre dévouée,
NANETTE X...

Le *Conteur* est mal placé pour discuter les questions que soulève le renouvellement des traités de commerce. Ce n'est pas son rôle. Il nous paraît cependant que notre aimable correspondante peut se rassurer. Si le Conseil fédéral en vient à interdire la fabrication de la piquette, il ne pourra être question que de la fabrication en gros, de celle qui constitue une industrie propre à servir les malpropres intérêts de marchands peu scrupuleux qui font vin de tout jus et trompent indignement les consommateurs. Quant au particulier qui prépare une boisson quelconque pour son seul usage, personne ne l'empêchera de continuer à faire cette petite chimie domestique. Il y a de braves ménagères qui possèdent le secret de toute sorte de liqueurs aux framboises,

aux câssis, aux mûres, aux oranges, au brou de noix, au sureau, à la vanille, élixirs réconfortants, réparateurs, stomachiques, etc., qui rendent centaines ceux qui persévèrent à en consommer jusqu'à quatre-vingt-dix ans. Ces médecines souveraines dans toutes les affections connues et inconnues, elles seront toujours libres de les préparer. Mais qu'elles ne s'avisent pas d'en vendre un flacon, car alors ce serait les pharmaciens qui réclameraient !

Nous ne doutons nullement de l'excellence de votre champagne, madame Nanette, mais, au prix où sont actuellement nos vins, voyez si vous n'auriez pas intérêt à vous servir un peu plus chez nos braves vigneron. Nos co-teaux ne produisent pas seulement des crus qui vous font battre la campagne ; il ont aussi leurs vins légers, qui désaltèrent sans échauffer.

V. F.

Un vagabond.

PROTRAIT.



C'était un vieux vagabond, sale et dépénailé. Honnête à sa manière, on n'a jamais entendu dire qu'en aucune occasion il se fût approprié la moindre parcelle du bien d'autrui, ni qu'il eût causé le moindre dommage dans les granges et les écuries où on lui permettait de passer la nuit, mais il lui était impossible d'avoir dix centimes dans sa poche sans les boire au cabaret.

Il était originaire d'une des belles et grandes communes de la montagne, mais il devait avoir été élevé dans le Gros-de-Vaud, car il avait conservé un superbe accent de *par là-bas* qui faisait nos délices, à nous autres gamin.

Son nom véritable, je ne vous le dirai pas ! Il est honorablement porté dans bien des localités du canton. Son surnom, je ne vous le dirai pas davantage. D'abord, il n'a rien de distingué, puis je croirais manquer à la mémoire d'un maître vénéré qui fut son ami et qui ne voulait pas qu'on appelât personne d'un surnom injurieux.

Entendons-nous ! Notre maître fut son ami, non pas qu'il y eût rien de commun entre eux, mais parce qu'il le protégea souvent contre nos méchancetés et parce qu'aucun malheureux ne frappa jamais vainement à sa porte.

Et le vieux Pierre — appelons-le ainsi, cela ne fera de tort à personne — le vieux Pierre le savait, et jamais il ne passait dans le village sans venir au collège.

Bien souvent, au milieu d'une leçon de latin, où nous traduisions péniblement *De bello gallico*, tout à coup, la porte s'entr'ouvrait. Par l'entrebâillement passait une tête hérissée.

— Dites-voï, mon bon Mossieur D..., vous n'auriez pas des fois une vieille paire de souliers. Regardez-voï !

Et, sans vergogne, le vieux Pierre levait la jambe pour faire voir les débris qui lui servaient de chaussures.

Nous avions bien envie de rire : nous n'osions. Notre maître nous regardait sévèrement, et nous savions ce que cela signifiait. Il descendait lentement de son pupitre, déjà miné par la maladie, sortait de la salle, et nous entendions un peu après les bénédictions du vieux Pierre, qui partait réconforté et renippé. De l'argent, inutile de lui en donner ; on savait où il passait.

Le vieux Pierre était d'humeur voyageuse. Il aimait faire de longs tours, au cours desquels les gendarmes le surprenaient mendiant le long des chemins et le ramenaient à sa commune, où on le logeait à l'hôpital.

Il y restait plus ou moins longtemps, suivant la saison ; quelquefois même il y passait l'hiver, mais il ne s'y plaisait guère.

— Dis-voï, Pierre, lui demandait-on, est-on bien à l'hôpital ?

— Pou sûr, qu'on y est bien. Le matain, on on a du ricin... sans pain, à midi, de la soupe à l'eau... bien épaisse.

— Et le soir ?

— Le soir, pardine, on réchauffe les restes.

On comprend que ce régime n'avait rien d'attrayant, aussi, dès que venaient les beaux jours, Pierre repartait. Il était connu dans tous les postes de gendarmerie du canton, et quelques-unes de ses réparties sont encore célèbres.

Ce pauvre être, qui n'avait jamais pu se diriger et qui avait fini par dégringoler jusque tout au bas de l'échelle, avait de l'esprit à revendre, et le plus souvent, celui qui voulait le chicaner n'en était pas le bon marchand.

Une fois, qu'en compagnie de son inévitable gendarme, il repassait la montagne pour rentrer à ce fameux hôpital, où on était *tant bien*, il rencontra quelqu'un de sa connaissance.

— Où vas-tu comme ça, Pierre ?

Et Pierre, avec sa bonhomie ordinaire et montrant le gendarme :

— Vois-tu pas, je vais conduire ce mossieu, il sait pas le chemin.

En général, les gendarmes étaient ses bons amis. Le sachant absolument inoffensif, ils y allaient doucement avec lui, réglant leur pas sur le sien, et ne dédaignant pas de faire un brin de causette. Il avait du reste des tours en réserve pour ceux qui faisaient les fiers. On racontait, par exemple, que l'un d'eux l'ayant fait marcher trop fort pour monter au col de Jaman, Pierre s'en vengea en lui laissant prendre un mauvais chemin, puis s'échappa. Il était de retour à Montreux une heure avant le gendarme.

Une autre fois, à une demi-heure de son village, il se coucha au bord de la route et refusa carrément d'aller plus loin. C'est en vain que le gendarme supplia, menaça ; rien n'y fit.

— Je peux plus *ietz*, déclara Pierre, si vous voulez que j'arrive ce soir, menez-moi dans cette *berouette*, moi je peux plus faire un pas, et j'aime mieux rester ici.

La nuit arrivait, le gendarme ne se souciait pas de rester longtemps dans cette situation ridicule. Il se décida au parti que lui conseillait le vieux Pierre. Il ramassa au bord de la route une brouette de cantonnier, y chargea le vieux qui poussait des soupirs à rendre l'âme, et c'est ainsi que, pour la première fois de sa vie, sans doute, et au grand ébahissement de ses comparse, le vieux Pierre arriva en équipage dans sa commune.

On raconte qu'une fois, traversant Lutry, accompagné de son gendarme, il s'entendit appeler. C'était Monsieur le syndic, qui, le ventre à l'aïse, les mains dans ses culottes, faisait sa digestion au soleil.

— Comment, Pierre, tu te fais accompagner par les gendarmes ?

— Ecoutez-voï, Mossieu le saïndic, quand on a un tant soit peu d'argent dans sa poche, c'est prudent d'être accompagné pou passer Lutry !

Clac ! une porte lancée à toute volée. C'est Monsieur le syndic qui rentre chez lui, tandis que le vieux Pierre continue sa route paisiblement et que le gendarme fait des efforts héroïques pour ne pas rire.

Côte que coûte, il lui fallait toujours le dernier mot, à Pierre.

Une autre fois, c'était à Echallens, le pauvre Pierre s'était fait reprendre et avait passé la nuit à la *javiôle*.

Le lendemain, quand il comparut devant Monsieur le préfet, celui-ci, qui le connaissait

de vieille date, voulut un peu s'amuser et amuser quelques personnes qui étaient dans son cabinet.

— Eh bien, Pierre, lui dit-il, as-tu bien dormi ?

— Pas tant, Monsieur le préfet.

— Tiens ! qu'as-tu eu ? Avais-tu soif ?

— Oh ! c'est pas ça, Monsieur le préfet, mais j'ai fait un crouïe rêve.

— Eh bien ! raconte-le-nous.

— Oh ! j'ose pas, Monsieur le préfet.

— Que oui, dis seulement.

— Enfin !... Pensez-voilà que j'ai rêvé que j'étais eu mô. Naturellement, j'avais été en enfer, vous devez croire. Et pi, sans penser plus loin, je m'étais assis à n'un coin, quand un diable est venu me pousser en me disant : « Tire-toi de là, Pierre, vois-tu pas que c'est la place au préfet d'Echallens, y a son nom sur le banc. »

Pauvre Pierre, il est mort et il n'a pas laissé un grand vide. Tout de même, il méritait plus de pitié que de sévérité.

PIERRE D'ANTAN.

On homo dé tépa.

Sebailla ce quel'est qu'on homo de tépa ?

Vo sède prau que lài ia bin dâi espèces d'homos : dâi z'homos de conscèce, dâi crouïes homos, dâi z'homos de la metzance, dâi z'homos de rein, dâi z'homos de pou de tzoûse avoué rein. Lài ia assebin dâi z'homos de tépa.

Ein autom lé Dzoratai dâi coutzets de Lavaux ant l'habitude d'écouenna lé tsamps devant de lé veri po fère quemeint ie diau dau novalu. Ye bourlant la tépa avoué la motta et la terra po fère dinse dâi ballé chindres et reimpiaci lo fémé qu'on po veindre au vegnolans de pè lè bas.

La tépa, a-t-o bin ohu, lé dan on gros bocon dé gazon quemeint on ein trôve dein lé vilhes piautztes.

Et quand on té dera : « Salut m'n'ami, porta té bin, ti on homo dé tépa », té foudra lire bin conteint ; cé vaut dère que ti asse solido que le pillie bi gazon dâi vilhes piautzés, on homo d'attaque, on bon diabblio, se te vau et na pas ion de eliau gringalets to prins qu'on ne sa pas mime ein quò sant fé.

Sè trôvant tant pè sti mondo qu'on ne pau pas lau dère : té, ti on homo dé tépa !

DJAN-DANIET.

Vevey, le 26 février 1902.

Messieurs les rédacteurs du *Conteur vaudois*, à Lausanne.

L'article qui a paru dans le dernier numéro de votre journal, sous le titre : *Les vents du Léman*, me rappelle une anecdote assez jolie, anecdote authentique et qui, je le crois, n'est pas très connue.

M. Eiffel (de la tour), qui possède, on le sait, une villa à Vevey, avait fait venir, de Marseille, une petite embarcation à voile. Estimant que nos matelots ne seraient pas capables de conduire cette embarcation, il la fit accompagner de deux marins pur sang Marseillais. Ces pauvres diables étaient tout désorientés et ne connaissaient absolument pas les vents.

Un jour que la bise noire soufflait dure et âpre, l'un d'eux, s'adressant à un des matelots du pays, avec lesquels ils n'avaient pas tardé de faire bonne connaissance, lui dit :

« Et ben, Potard, qué que c'est que ce vent-là ? »

— C'est la bise noire.

— Tê ! mon bon, la bise noire !

Quelques semaines plus tard, le vent blanc

donnait en plein, soulevant des vagues magnifiques, qui, par un beau soleil, faisaient voir leurs crêtes écumeuses et le lac dans toute sa beauté.

« Et ben, Potard, c'est pas la bise noire, ça ? »

— Non, c'est le vent blanc.

— Comment que tu dis ?

— Oui, le vent blanc.

— Ah ! coquine de Dios, ces matelo's suisses y sont plus forts que nous. Ils connaissent les vents z'à la couleur.

Veillez, Messieurs, etc. A. VALLON.

Pour le centenaire.

Nous avons reçu déjà quelques lettres en réponse à notre questionnaire relatif à l'organisation des fêtes populaires de 1903. L'espace limité dont nous disposons ne nous permet pas de les publier toutes en entier.

Moudon, 20 février 1902.

Lausanne aura, après les fêtes du 14 avril, de nouvelles réjouissances, en été. Sa population assistera, à Beaulieu, à une grande représentation en plein air. Ce spectacle-là sera organisé avec le concours des autorités. Ne pourrions-nous pas avoir quelque chose d'analogue dans chacun des chefs-lieux de district ? Non une représentation officielle, mais préparée et donnée par des amateurs, appuyés par le public. Ça pourrait être une pièce de circonstance d'un auteur du crû et cela n'en aurait que plus de saveur. X.

Echallens, le 18 février 1902.

Que diriez-vous, monsieur le rédacteur, d'un pique-nique général de chaque ville ou village, qui aurait lieu en juillet ou en août, dans quelque site approprié à une agape de ce genre ? On ne bâtirait aucune cantine ; chacun dînerait sur l'herbette du contenu de son sac ou de son panier. Il y aurait naturellement échange d'aimables procédés entre pique-niqueurs : l'un offrirait de son « petit-salé » en échange d'une aile de poulet ; un autre passerait des beignets et recevrait des « têt-faits » ; bref, ce serait du socialisme des plus courtois. La promenade au lieu du champêtre ou sylvestre festin, la sauterie qui ne manquerait pas de « s'emmancher » une fois les estomacs patriotiquement lestés, contribueraient encore au charme de la journée. Encore une fois, que vous en semble ?

Villeneuve, 21 février.

Que le 14 avril 1903 soit la fête des vieux et qu'on réserve à la jeunesse un beau dimanche d'été.

Lausanne, 25 février.

Voulez-vous permettre à un vieillard, qui ne sera sans doute plus là pour fêter le centenaire de 1803, de vous soumettre une idée ? Je voudrais qu'aux réjouissances populaires de l'année prochaine, que je souhaite aussi grandioses que possible, se mêlât quelque œuvre durable. Plantons, cette année-là, sur le bord de nos routes, aux abords des villes et des villages notamment, le plus d'arbres, arbres fruitiers ou autres, que nous pourrions. Les plus grands des écoliers, sous la conduite de leurs maîtres, se chargeront volontiers de ce travail. On arrache trop d'arbres, de nos jours, et on n'en plante pas assez. Faisons le contraire, et notre beau pays en deviendra mille fois plus beau : les arbres du centenaire le fleuriront comme un gigantesque bouquet au mois de mai, et lui donneront leur fraîcheur en été et l'éclat de leurs feuilles d'or en automne. LE PÈRE J....

Nous remercions nos obligeants correspondants d'avoir bien voulu nous communiquer leurs idées. Aux comités qui ne peuvent tarder à se former de voir le parti qu'ils en peuvent tirer.

Un vrai succès.

Lausanne, après Morges, a confirmé l'éclatant succès de *La Nuit des quatre temps*. Dans cette œuvre, M. René Morax a, si nous pouvons nous exprimer ainsi, trouvé la véritable formule de ce genre de théâtre que nous nous plaisions à appeler

« national ». De la simplicité, du sentiment, de l'art et surtout beaucoup de sincérité ; on trouve tout cela dans *La nuit des quatre temps*. Et puis, ce qui fait le charme de cette œuvre, c'est qu'elle est le fruit d'une collaboration remarquable des trois arts principaux qui constituent l'art du théâtre proprement dit, la littérature, la musique et la peinture (le décor). Dans cette pièce, ces trois arts sont unis si intimement et dans des proportions si justes qu'on ne les saurait séparer. C'est ce qu'il faut. Chacun de ces éléments joue son rôle et rien que celui-là ; il n'empiète pas sur celui de ses collaborateurs, comme cela se voit trop souvent ; chacun d'eux intervient à point et, suivant le caractère de la scène, prend la première, la seconde ou la troisième place. Et ces questions de préséance sont si bien réglées, que seul l'effet voulu apparaît, harmonie admirable qui, nous en avons le sentiment, explique l'impression profonde et durable qu'emportent tous les spectateurs.

La Muse a monté la pièce avec beaucoup de soins, ne reculant devant aucun sacrifice, et l'interprétation ne le cède en rien à celle du *Club artistique de Morges*, de laquelle on a gardé le meilleur souvenir. *Lundi soir*, troisième représentation.

Boutades.

Au tribunal.

Le président (à l'accusé). — Alors vous demandez le renvoi de l'audience à huitaine, parce que votre avocat est malade ?

L'accusé. — Oui, monsieur le président.

Le président. — Mais, vous avez été saisi sur le fait. Que pourrait dire votre avocat pour votre défense ?

L'accusé. — Je serais justement très curieux de le savoir, monsieur le président.

Une vieille dame entre dans un compartiment de chemin de fer où déjà se trouve un monsieur, ayant à côté de lui un fusil.

La vieille dame très effrayée : « Au moins il n'est pas chargé, Monsieur, votre fusil ? »

— Si, Madame, je vais à la chasse.

— O ! miséricorde, un accident est si vite arrivé.

— Tranquillisez-vous, Madame, vous ne courez aucun danger ; je m'en vais mettre un bouchon au bout du canon.

La vieille dame tout à fait rassurée : « O merci, Monsieur. »

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Victor Hugo — sa mémoire tout au moins — a partagé avec MM. Morax et Monneron les honneurs de la semaine. Au *Kursaal*, succès constant de la revue : *En voiture pour Lausanne*. — Au *Théâtre*, *La nuit des quatre temps*, interprétée par *La Muse*, a fait deux salles combles. — M. Scheler, à la *Salle centrale*, et M. Darcourt, au *Théâtre*, ont dû refuser des billets à de très nombreux admirateurs du grand Hugo. La séance de la *Salle centrale* a été l'un des plus brillants succès de M. Scheler. « Il a, dit un de nos confrères, mis en relief le Victor Hugo croyant, tolérant, apôtre de la paix universelle, socialiste, et cela avec une éloquence si chaude qu'à plusieurs reprises il a été interrompu par de frénétiques applaudissements. » M. Scheler répêtera sa belle conférence la semaine prochaine. — Même enthousiasme au *Théâtre*, à la représentation d'*Hernani*, suivie d'un *à-propos* en vers, de M. Warnery, et d'un chœur : *A Victor Hugo*, paroles de M. Warnery, musique de M. Bischoff. Le couronnement du buste de Victor Hugo fut l'apothéose de cette mémorable soirée. Véritable triomphe, en un mot, dont MM. Warnery, Bischoff et Darcourt, l'habile organisateur de la fête, eurent leur bonne part. — *Demain, dimanche, même représentation.*



AVIS. — Les nouveaux abonnés, à dater du 1^{er} avril prochain (abonnement d'un an), recevront **gratuitement** le journal durant le mois de mars.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.